



PRIX « BERNARD-HUBERT » - 2017

OBJECTIF

Le *Service de solidarité sociale / Diocèse de Saint-Jean-Longueuil*, veut reconnaître et souligner publiquement la contribution remarquable de l'action communautaire autonome, incluant les milieux paroissiaux dans le développement d'une société juste, inclusive et solidaire.

DESTINATAIRES

Les « organismes communautaires autonomes » et les « organismes paroissiaux » ayant pour mission la promotion humaine à travers l'exercice de la citoyenneté, la défense des droits, l'assistance caritative, l'éducation populaire, la sauvegarde de la création et l'économie sociale. Ces organismes doivent être reconnus par le milieu et œuvrer sur le territoire du diocèse de Saint-Jean-Longueuil.

PRIX

Le jury retiendra les noms de six finalistes sur la base de cinq critères d'évaluation parmi les demandes reçues.

- « **Prix Bernard-Hubert** » : un grand prix de 5 000 \$ sera remis.
- « **Mention d'honneur** » : une bourse de 2 000 \$ sera remise.
- Trois « **Mentions spéciales** » décernées à des groupes communautaires.
- Une « **Mention/Concertation** » pour l'initiative d'un regroupement recommandé par la *Table diocésaine de pastorale sociale*.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1. Transformation du milieu
 - a. Une pratique de promotion humaine créative, originale et bien ancrée dans le milieu
 - b. Une pratique qui vise à prévenir, faire reculer et même éliminer des situations de pauvreté, d'injustice ou d'exclusion sociale en travaillant sur les causes de ces situations.
 - c. Une pratique ayant une préoccupation évidente en ce qui a trait à l'éducation populaire des gens¹.
2. Vie associative/participation des membres
 - a. Une pratique qui donne la priorité à la participation active des personnes concernées dans le processus de transformation de leurs conditions de vie (implication des membres et des usagers, mise en place de comités, assemblée générale, fêtes, etc.).

.../2

¹ L'éducation populaire c'est l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui vise à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

3. Concertation avec le milieu

- a. Une pratique qui favorise la concertation et la solidarité entre les personnes, les organismes communautaires autonomes, les institutions.

ÉCHÉANCIER

1. Les formulaires d'inscription sont disponibles en français et en anglais à www.dsjl.org
2. Ils devront être retournés par la poste au plus tard le **mercredi 1^{er} mars 2017** (le cachet de la poste en faisant foi), ou en personne à l'adresse suivante :

**Comité organisateur *Prix Bernard-Hubert* 2017
Centre diocésain
740, boulevard Sainte-Foy
Longueuil (Québec) J4J 1Z3.**

3. Des photos numériques, appuyant la demande, devront être envoyées par la même occasion à prix.bernardhubert@dsjl.org.

REMISE DU PRIX

La remise officielle se fera, sous la présidence de Mgr Lionel Gendron, le **jeudi 6 avril 2017 lors d'un 5 à 7.**